29 janvier 2008 **08.316**

Question Raphaël Comte et Jean-Claude Baudoin

Suppression des ACO: est-on sur la bonne voie?

Suppression des camps de ski, suppression des activités complémentaires à option (ACO): les activités sportives et de loisirs dans le cadre scolaire n'ont pas la vie facile depuis quelques temps.

Alors que l'Etat met sur place des programmes de préventions en matière de santé, le signal donné peut paraître contradictoire.

De plus, les ACO sont une occasion pour de nombreux élèves de mettre en valeur leur savoir-faire manuel et ainsi de valoriser leurs compétences.

Nous savons que le Conseil d'Etat doit faire des choix: le programme scolaire n'est pas extensible à volonté, et les demandes sectorielles sont multiples. Certains souhaitent augmenter le nombre d'heures de lecture, d'autres pensent que l'histoire n'est pas assez enseignée, d'autres enfin suggèrent que le nombre d'heures de sport soit augmenté. La tâche du Conseil d'Etat n'est donc pas facile, nous en sommes pleinement conscients, et le gouvernement doit mettre en œuvre l'harmonisation scolaire souhaitée ardemment par la population suisse et neuchâteloise.

Le Conseil d'Etat peut-il nous livrer le fruit de ses réflexions au sujet de la suppression des ACO? S'agira-t-il d'une suppression pure et simple? Des compensations seront-elles prévues?

Pour conclure, nous osons une question à l'attention du gouvernement, qui ne sera peut-être as tout à fait politiquement correcte: ne pourrions-nous pas imaginer, pour satisfaire les demandes de chacun, d'augmenter le nombre d'heures d'école et ainsi de maintenir, en plus des disciplines fondamentales enseignées, des activités extrascolaires de qualité? C'est peut-être le seul moyen de sortir des querelles sectorielles et de permettre à nos jeunes à la fois d'acquérir des connaissances de base et de développer leur savoir-faire et leur savoir-être dans des activités sportives, manuelles ou culturelles.